

Réf: Dossier 215319

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUNLIVE ENERGY »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SELMER NON LOIN DE LA MAIRIE EN FACE DE KING CASH,
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUNLIVE ENERGY »

Objet : BTP, LES SERVICES DE L'ENERGIE SOLAIRE, ETUDES-INSTALLATION, ACHAT, VENTE, MAINTENANCE, ELECTRICITE BATIMENT, ELECTRICITE GENERAL, FORAGE ET POMPAGE HYDRAULIQUE, LOCATION ET VENTE, FOURNITURE DE BUREAUX, PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SELMER NON LOIN DE LA MAIRIE EN FACE DE KING CASH,
Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M KOFFI KOUAME MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05816 du 30/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39430/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

